



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal N°2021-021 Plan de financement Équipement du service sécurité

Séance du : 01 Mars 2021

Date de convocation : 24 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le premier mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Alain FAUST, Roland JACOB à Stéphane FERRIER,

Absent : Per ONOL LANG

Secrétaire de séance élu : Hervé GILBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération n°16-45 du 8 avril 2016 du Conseil régional approuvant la création du Fonds régional d'aménagement du territoire ;

VU la délibération n°16-320 du 24 juin 2016 du Conseil régional adoptant le cadre d'intervention du Fonds régional d'aménagement du territoire ;

La commune de La Grave souhaite moderniser les équipements du service « sécurité » (patrouilleurs) du domaine du téléphérique de La Grave dont elle a la responsabilité.

Coût prévisionnel = 11 883.00 € HT

Financement :

Région PACA (FRAT)	70%	8318.10 €
Mairie de la Grave	30%	3564.90 €
TOTAL		11883.00 €

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le projet et son plan de financement

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Donne son accord concernant la réalisation de ce projet,
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet,
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet,
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture : 3 mars 2021
Date affichage : 3 mars 2021

